



# ASSISTANT (E) DE VIE

L'assistant (e) de vie aide et accompagne la personne fragilisée qui ne peut plus assumer seule les actes de sa vie quotidienne et courante. Ce professionnel participe à la préservation de l'autonomie des personnes âgées, des personnes en situation d'handicaps ou malades.

## Présentation du métier

L'assistant (e) de vie accompagne la personne dans son environnement pour l'aider à la réalisation des actes essentiels et courant dans le respect de son projet de vie.

Ce professionnel effectue un ensemble de tâches quotidiennes afin de contribuer à maintenir les espaces fonctionnels, propres et sécurisés (nettoyer le domicile, effectuer des tâches administratives, ...) et à préserver le lien entre la personne et son environnement extérieur (conduite de véhicule, accompagnements extérieurs...).

Ce métier consiste également à faire les courses pour la personne aidée, à réaliser des repas simples ou spécifiques selon le régime alimentaire suivi, à l'accompagner dans la prise de son repas.

Enfin, l'assistant (e) de vie pourra, selon les consignes, accompagner une tierce personne (infirmier (e) ou autre) dans la réalisation des actes d'hygiène pour le compte d'une personne dont l'autonomie est altérée.

*L'observation des conditions de vie de la personne permet de transmettre des informations utiles à l'entourage ou aux personnels soignants intervenant auprès d'elle.*

## Liste des certificats et diplômes principaux

- Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles (ADVF)
- Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP)
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)
- Mention Complémentaire Aide à Domicile (MCAD)
- Titre Assistant de Vie Dépendance
- Agent d'Accompagnement auprès des Personnes Âgées et Personnes Dépendantes (AAPAPD)

## Le bon profil

Savoir écouter, être discret et dynamique, aider les personnes sans faire les choses à leur place, c'est-à-dire repérer leurs besoins et leurs capacités à agir seul et les stimuler. Sensible à la problématique de la personne âgée, patient ce professionnel très apprécié des familles peut être confronté à des situations parfois difficiles, il doit faire preuve de force morale. L'assistant (e) de Vie, doit savoir travailler en équipe. Avoir une écoute active et un savoir être éthique, professionnel irréprochable.

## Les activités principales

- Accompagner une personne dans la réalisation des tâches quotidiennes
- Entretien des espaces de vie
- Effectuer les courses
- Effectuer des tâches administratives simples
- Préparer des repas adaptés aux besoins de la personne
- Accompagner une personne dans la prise de son repas
- Accompagner une personne dans ses sorties
- Accompagner la réalisation des actes d'hygiène de vie d'une personne en perte d'autonomie
- .....

